

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 5 du 10 mai 2017



Vignes

Données du réseau: 39 parcelles ont été observées les 8 et 9 mai, 16 dans le vignoble de St Pourçain et 23 dans celui des Côtes d'Auvergne.

Stades de la vigne:

La vigne qui n'a pas gelé a tout de même beaucoup souffert du froid et présente les signes de stress. Les rameaux sont courts, les feuilles petites ou translucides et jaunes.

Les stades phénologiques n'ont que très peu évolué depuis 2 semaines. Il existe une grande hétérogénéité au sein des parcelles avec souvent de 1 feuille à 4 feuilles étalées. Les grappes sont bien visibles mais sont encore très petites. La hausse des températures annoncées pour ces prochains jours devrait permettre le déblo-cage de la pousse et l'allongement des grappes.



Stade le plus précoce



Feuille « translucide », stressée par le froid



Bourgeon évidé par un mange-bourgeon à gauche, contre-bourgeon prenant le relais

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 5 du 10 mai 2017

Vignes

Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) : Le vol se poursuit avec des captures de papillons plus élevées dans l'Allier que dans le Puy-de-Dôme. Les valeurs restent faibles, même dans l'Allier, et, de toute façon, ne prévalent pas de l'intensité des attaques sur grappes. D'autres facteurs entrent en jeu comme la réussite des pontes et des éclosions (les conditions d'humidité et la température sont déterminantes) et le parasitisme des œufs.

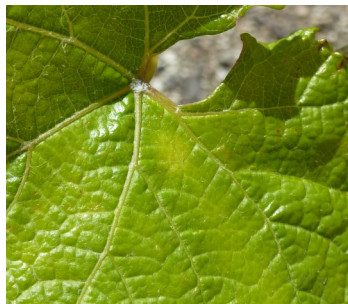
Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou: aucune tache observée. Mais les températures ont été trop faibles jusqu'à présent pour que le mildiou se développe.

Le modèle prévoit des risques moyens à forts (secteur d'Issoire). Quelques contaminations pourront avoir lieu lors des prochaines pluies en fin de semaine. Mais les températures seront trop faibles pour que l'on assiste à des contaminations importantes.

Le risque remontera avec les températures annoncées plus élevées la semaine prochaine. Il sera alors fort.



Cette décoloration pourrait être confondue avec une tache de mildiou. C'est seulement un désordre physiologique, probablement dû au stress lié au froid.

Oïdium: Les premières contaminations sont simulées par le modèle. Rien n'est encore visible sur le terrain.

Pour rappel, le modèle donne une tendance annuelle du risque. Mais l'oïdium est une maladie à foyer et à historique. Le risque est donc à estimer à la parcelle, selon le cépage et ses antécédents. La seule façon d'anticiper le risque est de faire des observations à la parcelle et précocement.

Black rot: Aucune tache n'a encore été observée. Le risque modélisé est actuellement faible.

Quelques contaminations pourraient avoir lieu sur des secteurs à historique. En tenant compte du temps d'incubation, des taches pourraient apparaître dans 4 semaines.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 5 du 10 mai 2017

Vignes

Erinose : Les sorties d'erinose paraissent assez importantes cette année parce que les feuilles sont encore très peu nombreuses et petites. Les boursoffures d'erinose sont donc « concentrées ». Avec la reprise de la pousse, les symptômes vont se diluer. L'erinose est la plupart du temps sans conséquence pour la vigne. La présence de typhlodromes permet de réguler la maladie : ils sont prédateurs des acariens responsables des boursoffures.



Cep très touché par l'erinose. **Cas isolé !**



Typhlodromes. Ils sont visibles à l'œil nu, mais c'est plus aisé à l'aide d'une loupe



Perle de sève, à ne pas confondre avec des typhlodromes ou autres bestioles



Prévision météo :

Prévisions du 11 au 16 mai : des pluies orageuses sont prévues du jeudi 11 au samedi 13, soleil jusqu'à mardi 16, avec des températures qui remontent en début de semaine prochaine.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation